

Classe :
Mammifères
Ordre :
Rongeurs
Famille :
Castoridae

CASTOR D'EURASIE *(Castor fiber L.)*



1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Habitats :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 3
	Convention de Bonn :	
	CITES :	
France :	Arrêté ministériel du 17/4/1993:	Article 1

Listes Rouges

Europe :	-
France :	-
Alsace :	Rare

2. Biologie Identification

Description : D'une longueur totale de 80 à 120 cm, avec ses 20 à 30 kg, le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. La queue écailleuse et aplatie horizontalement est longue de 30-40 cm et large de 15 cm intervient dans la thermorégulation et sert de réserve de graisse. Elle a un rôle de gouvernail lors de la nage et est utilisée comme point d'appui lorsque le castor se dresse sur ses pattes arrières. Le pelage brun roux est constitué de deux types de poils : les jarres, longs poils assurant l'imperméabilité et le duvet très dense pour la protection thermique.

Comportement : Le Castor a des mœurs essentiellement nocturnes, en partie crépusculaires, rarement diurnes. Il passe sa journée dans un terrier creusé dans la berge ou dans une hutte de berge, constituées d'une ou plusieurs chambres. Les entrées sont situées à 40-50 cm sous l'eau, les mettant à l'abri des prédateurs. Son domaine vital s'étend sur 1 à 2 kilomètres de cours d'eau. Le Castor s'écarte rarement à plus de 30 m de l'eau. Il fait claquer sa queue sur la surface de l'eau en guise de signal d'alarme.

Reproduction : Le castor vit en famille, dirigée par une femelle, avec les petits de la portée mais aussi les petits de l'année précédente, puisqu'ils ne quittent leur famille qu'après un an et

demi environ. L'accouplement a lieu de décembre à avril et la gestation dure entre 100 et 130 jours. La portée peut comporter jusqu'à 4 petits.

Habitat : Il est constitué du réseau hydrographique de plaine et de l'étage collinéen, fleuves, rivières ou ruisseaux, voire même lacs ou étangs, du moment qu'ils répondent aux conditions minimales de l'espèce, à savoir, la présence d'eau et d'arbres. Le Castor a en effet une forte capacité d'adaptation et peut modifier des habitats a priori défavorables pour lui, en créant des chenaux et de barrages pour les rendre plus propices à son mode de vie.

Exigences écologiques

Les secteurs propices au Castor sont les suivants :

- Des eaux dormantes ou à courant lent
- Une profondeur d'eau variable avec un minimum de 60 cm et présence de fosses de 1,50m de profondeur sur 40 m de long pour l'installation des gîtes
- Des boisements riverains présentant un peuplement riche en bois tendres
- Une strate herbacée diversifiée le long des rives
- Des berges diversifiées (rives concaves abruptes en substrat meuble et rives convexes planes)
- De nombreux corridors de déplacement facilitant l'émancipation des jeunes et le brassage des populations et un éloignement des routes.

Alimentation :

En hiver, 85 % de la nourriture du castor est constituée d'écorces de ligneux situés sur la ripisylve, principalement des saules, mais aussi des trembles, peupliers, aulnes, bouleaux et frênes, les jeunes ne dédaignant pas le noisetier, le cerisier à grappes...

En été, le régime alimentaire du castor change sensiblement : il consomme alors de plus en plus de plantes aquatiques (racines de nénuphars par exemple), ainsi que beaucoup de végétaux de la ripisylve (glands, châtaignes, herbe, feuilles).

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif	Tendance
France :		
Alsace :	250-300	En expansion
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch		

3.1. En Alsace

Le Castor avait complètement disparu d'Alsace au début du XIX^{ème} siècle suite à une chasse intensive. Les populations actuelles sont issues d'individus provenant du bassin du Rhône, réintroduits entre 1970 et 2002 sur différents sites alsaciens. On estime, aujourd'hui, le taux d'occupation à environ un quart des milieux potentiels alsaciens soit environ 250 individus répartis sur toute la région.

3.2. Dans les sites Natura 2000

Localisation, abondance et évolution des effectifs :

Les lâchers ont démarré sur la Doller en 1970 et 1971 (9 individus), suivis de 6 individus en 1973 dans la forêt rhénane de Marckolsheim-Schoenau, de 16 castors entre 1993 et 1995 sur la basse vallée de la Moder, de 21 individus entre 1999 et 2002 dans l'Illwald.

Etat des connaissances et suivi :

Cette espèce est régulièrement suivie sur ses lieux de reproduction où ses effectifs sont comptabilisés annuellement par les associations locales.

Sur le secteur n°2 :

Le Castor est en phase de prospection et d'expansion sur le secteur 2. A partir de la première réintroduction, en mars 1993, faite dans le Muehlrhein dans le massif forestier d'Offendorf, un

couple a rejoint dès janvier 1995 la forêt de La Wantzenau par voie naturelle. Longtemps cantonné aux cours d'eau de la forêt de La Wantzenau, où l'espèce se reproduit, le Castor a été observé pour la première fois en 2004 sur le Steinglessen en forêt de la Robertsau.

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Les populations issues des lâchers constituent une base relativement solide pour l'établissement d'une population pérenne et devraient, à terme, permettre une colonisation de l'ensemble du réseau hydrographique favorable. Mais l'implantation localisée rend l'avenir de l'espèce incertain. La régression de l'espèce dans certains secteurs témoigne d'une situation précaire.

4.2. Menaces pour sa conservation

Le Castor est un animal étroitement lié aux rivières et à ses berges. Dès lors tout projet d'aménagement va influencer sa capacité de colonisation naturelle et les échanges entre les populations. La rupture de la continuité des habitats due à certains aménagements hydrauliques et routiers et aux agglomérations urbaines en général a pour effet de bloquer les populations qui se retrouvent sans aucune possibilité d'extension (c'est aussi le cas pour d'autres espèces tel que le Saumon par exemple). De plus, les pertes dues au trafic routier, la dégradation des habitats, la perte de la dynamique fluviale entraînant la disparition des saulaies, les erreurs de gestion des ripisylves et l'invasion des berges par des végétaux exogènes (Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), Balsamine géante (*Impatiens glandulifera*),...) non consommés par le Castor sont autant de freins à l'expansion de l'espèce. De même, les campagnes de destruction du Ragondin (*Myocastor coypus*) lorsqu'elles sont réalisées avec des pièges non sélectifs, présentent un danger réel pour le Castor.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation (objectifs)

Le maintien et l'implantation de l'espèce sur le site pourra être favorisé en intervenant ponctuellement sur la ripisylve actuelle soit par bouturage de différentes espèces de saules par taches de 10 ou 15 plants soit en favorisant l'apparition d'espèces à bois tendre.

Afin de faciliter le déplacement des populations et l'émancipation des jeunes, tout en réduisant les risques de mortalité par collision sur les routes, il est possible d'aménager des passages spécifiques pour le Castor (pont-cadre avec banquettes, buse sèche souterraine), qu'il est souhaitable de doubler d'un système de protection par la pose d'un grillage.

Les moulins, seuils et écluses, régulant les cours d'eau, peuvent également empêcher la progression de l'espèce. La création d'une dérivation du cours d'eau court-circuitant l'obstacle ou d'une rampe de franchissement permettra à l'espèce de coloniser de nouveaux tronçons de cours d'eau.

5. Bibliographie

G.E.P.M.A. – Etude de la continuité écologique de la bande rhénane pour les Mammifères subaquatiques – LIFE Bande Rhénane – Décembre 2004

G.E.P.M.A. : <http://alsace.nature.free.fr/ANi38/Castor.htm>

Patrick HEYMES – Béatrice CHATIN – (Association pour la Protection des Forêts Rhénanes) - Etude Habitabilité Castor (Hiver 1995/1996 à hiver 2002/2003) Restauration du massif alluvial de La Wantzenau, Action C3 LIFE Rhin Vivant –

D. MACDONALD – P. BARRET : Guide complet des Mammifères de France et d'Europe – Ed. Delachaux et Niestlé